



Réponse du Conseil communal à la question écrite no 09-605 du groupe socialiste concernant le Tour de Romandie

(Du 28 septembre 2009)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En date du 26 février 2009, le groupe socialiste, par M. Jonathan Gretilat et consorts, a déposé la question écrite suivante :

« Nous avons appris, avec étonnement, que le Conseil communal avait finalement refusé que l'édition à venir du Tour de Romandie fasse étape dans notre ville.

Cet événement sportif et populaire d'importance aurait pourtant apporté une visibilité importante à notre cité, de même qu'il aurait été l'occasion d'une belle manifestation populaire, de nature à réjouir la population.

Par conséquent, nous souhaitons savoir ce que le Conseil communal entend faire pour que le Tour de Romandie fasse de notre ville une de ses étapes, notamment dans la perspective des festivités du Millénaire. ».

Conformément à l'article 42 du Règlement général de la Ville de Neuchâtel, nous vous adressons la présente réponse écrite.

1. Introduction

Le Tour de Romandie est un événement cycliste majeur bénéficiant d'une audience suisse et internationale. Il regroupe l'ensemble des cantons romands sous une même entité et représente un vecteur de promotion puissant pour la Romandie.

Cette course cycliste à étapes (6), qui a été fondée en 1947, bénéficie aujourd'hui d'une position importante dans le calendrier cycliste international. Cette course suscite un engouement populaire très important et retient l'intérêt des médias. C'est en 1984 que le Tour de Romandie a fait étape à Neuchâtel pour la dernière fois. En 2006, cet événement a reçu le label d'excellence « UCI Pro Tour ».

En bref, le tour de Romandie, l'un des événements sportifs les plus populaires de Suisse Romande, c'est...

- 18 équipes cyclistes professionnelles les meilleures du monde ;
- 160 coureurs ;
- 100 journalistes, 30 photographes et 10 chaînes radio accréditées ;
- 1'000 nuitées hôtelières par jour en Suisse romande ;
- 30 heures de couvertures TV sur les trois chaînes nationales ;
- des images TV retransmises dans douze pays, dont l'Afrique du Sud, la Belgique, la France, l'Italie, l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Australie, la Malaisie, Singapour et l'Indonésie ;
- 55'000 téléspectateurs en moyenne sur la TSR et 90'000 spectateurs au bord des routes ;
- 12 chaînes de télévision étrangères qui retransmettent l'événement ;
- 6 jours de compétition ;
- un budget de 4 millions de francs.

2. Organisation

La Fondation du Tour de Romandie (TDR) est chargée de l'organisation du « Tour » et est aussi titulaire de tous les droits publicitaires rattachés à cette épreuve. Les six cantons romands ainsi que le canton de Berne sont partenaires et apportent un soutien financier important au Tour de Romandie.

Sur le plan pratique, le TDR concède à un comité d'organisation (CO) – en l'occurrence la Ville de Neuchâtel – l'organisation d'une étape du Tour. En contrepartie, le CO verse au TDR une participation financière de 40'000 francs (hors TVA).

3. Modalités d'exécution

Sont notamment à charge du CO les prestations suivantes :

- L'obtention de toutes les autorisations auprès des autorités compétentes pour installer la zone d'arrivée ;
- Le raccordement en eau et électricité de la zone d'arrivée ;
- L'installation, dans la zone d'arrivée, d'un centre de presse complètement équipé, comprenant 80 places de travail munies, en particulier, des raccordements téléphoniques et électroniques ;
- Le service d'ordre et de sécurité indispensable au bon déroulement de l'arrivée de l'étape, le contrôle de la circulation, l'organisation des parkings et des déviations sur la commune ;
- Les frais administratifs éventuels en relation avec l'organisation locale de l'épreuve (taxes, émoluments, charges, etc.) ;
- La fermeture, pour l'arrivée, des 750 derniers mètres du parcours au moyen de barrières métalliques et/ou selon les directives du TDR ;
- Le balisage adéquat de la voie publique sur toute la portion de parcours empruntant le territoire de la commune ;
- La conclusion d'une assurance RC complémentaire pour sa propre organisation, couvrant les risques de ses activités (activité en général, tentes, cantines, tribunes, etc.).

4. Etape de Neuchâtel

En 2008, lors de l'élaboration du budget, nous avons dû renoncer à accueillir une étape du Tour de Romandie en 2009 pour des raisons financières. Nous avons aussi renoncé à l'accueillir en 2010 pour les mêmes motifs et avons préféré inscrire cette compétition en 2011 (en principe fin avril), ce qui nous permettra d'offrir un rayonnement important à Neuchâtel dans le cadre des manifestations sportives du programme des festivités du Millénaire.

Sur la base de notre accord, le direction de Tour de Romandie organisera l'étape de Neuchâtel et le parcours exact dans notre ville. Nous envisageons pour Neuchâtel une arrivée sur la rue Pierre-à-Mazel, avec l'esplanade du stade comme « village de course ».

Les coûts globaux peuvent être évalués à 150'000 francs comprenant l'achat de l'étape ainsi que les coûts des prestations internes (police, infrastructures en barrières, bancs et tables, installations électriques, repas des bénévoles, etc.). Le Comité d'organisation, auquel nous associerons des personnalités privées, sera notamment chargé de solliciter des soutiens financiers privés, conformément à la pratique en la matière. Relevons que les villes qui en ont fait l'expérience ont pu financer l'intégralité des coûts occasionnés par le biais de comités d'organisation. Sollicitée, la Commission du Fonds cantonal des sports a d'ores et déjà donné son accord de principe quant à une subvention.

5. Conclusion

Si nous avons renoncé à accueillir en 2009 et en 2010 une étape du Tour de Romandie à Neuchâtel, nous avons décidé de revoir notre position et d'inscrire cette manifestation sportive et populaire dans le programme des festivités du Millénaire. Elle constituera l'un des dix événements annoncés dans ce contexte. Plus de vingt-cinq ans après la dernière arrivée du Tour de Romandie à Neuchâtel, l'accueil de cette compétition de haut niveau en 2011 offrira une vitrine à notre ville au début de la période de festivités du Millénaire ainsi qu'une manifestation sportive parmi les plus populaires de Suisse.

C'est dans cet esprit que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de prendre acte de la présente réponse à la question écrite no 09-605.

Neuchâtel, le 28 septembre 2009

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,

Le chancelier,

Françoise Jeanneret

Rémy Voirol